



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

JANVIER 2023 N° 12

Editorial du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2022 se termine avec encore cette pandémie de COVID 19 qui circule dans notre montagne mais tout de même avec moins de virulence et cette crise avec son taux d'inflation qui nous impacte tous. Malgré cela nous continuons nos investissements communaux.

Le réseau d'assainissement de Sablayrolles avec sa station d'épuration, les réseaux d'eau potable et d'eau pluviale sont pratiquement terminés. Restent les finitions. Les enfouissements des réseaux secs, électricité, téléphone et fibre sur toute la traversée du village vont démarrer. Ils dureront une bonne partie de l'année 2023.

Comme vous l'avez constaté, la construction de nos ateliers et de la mairie a bien démarré. Les entreprises retenues font le maximum pour nous livrer l'ensemble fin 2023.

La mise en route du chantier de la Maison des Assistantes Maternelles est prévue juste après le déménagement dans la nouvelle mairie, mais nous allons essayer de commencer les travaux par l'ancienne école. Nos assistantes maternelles attendent impatiemment de pouvoir exercer leur métier dans ces locaux refaits à neuf. Elles ont grandement participé à l'élaboration des plans. Ce sera leur outil de travail.

Encore un projet qui vient d'éclore !

Nous allons réhabiliter le presbytère de Biot. Tout le rez-de-chaussée sera réservé à un kinésithérapeute. Au premier étage, seront aménagés deux logements communaux.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'acquisition de la chapelle de la Rotonde, située à Ouillats, pour l'euro symbolique auprès de l'archevêché d'Albi. Pour ceux qui ne la connaissent pas, je vous invite à aller la visiter. Il faut juste avertir les personnes qui œuvrent sans relâche à son entretien et à la faire vivre. Elles se feront une joie de tout vous expliquer. Elles se reconnaîtront, je les en remercie fortement. C'est la Chapelle Sixtine de

notre commune !

Un arborétum est en train de voir le jour, avec le concours de l'ONF, sur une parcelle touchant notre forêt de Montagnol. Plus de

100 espèces d'arbres ont été plantées : feuillus, résineux et fruitiers.

Comme vous pouvez le constater, avec l'ensemble du conseil, nous faisons le maximum pour faire vivre et avancer notre belle commune.

En ce début d'année, je viens avec l'ensemble des membres du conseil municipal de notre collectivité, vous souhaiter une excellente année 2023, avec santé, réussite et bonnes choses.

Amitiés.

Le maire, Didier Gavalda

SOMMAIRE

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	11
Associations	18
Les gens d'ici	24
Ca s'est passé	28
La lenga nostra	34
Mémoire	35
Informations	36
Jeu	43
Carnet de vie	44



Photo: Lailouche Fr. - Toulouse

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 17 décembre 2021

- * Adoption, à l'unanimité, du projet de réfection des clochetons de l'église de Soulègre. Le conseil sollicite l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux 2022 pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 40 % pour ces travaux dont le montant total s'élève à 42 340 euros HT
- * Approbation, à l'unanimité, de retenir le groupement d'entreprises SOLACO TP, BOUSQUET BTP, SARL THOUY TP et SAS MAILLET TP, pour un montant de 899 967 euros HT, pour la réalisation des travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable du hameau de Sablayrolles
- * Approbation, à l'unanimité, d'adhérer à la convention cadre gérant des missions facultatives, accompagnement au quotidien en matière de gestion des ressources humaines, proposée par le Centre de gestion du Tarn et d'autoriser l'autorité territoriale à signer les actes subséquents (formulaires de demande d'intervention, bulletin d'adhésion, proposition d'intervention, etc.)
- * Décision, à l'unanimité, de nommer comme référent Sécurité Routière, monsieur Jacques GALIBERT. Ces référents ont pour mission d'étudier et de mettre en œuvre toutes mesures et d'encourager toutes initiatives pour réduire les risques d'accidents de la circulation routière sur le territoire communal, en collaboration avec le comité départemental de Sécurité Routière
- * Approbation, à l'unanimité, de l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn. En conséquence, la commune pourra profiter de conseils, d'informations et de sensibilisation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. La cotisation annuelle est fixée à 0,20 euros par habitant
- * Approbation, à l'unanimité, du projet de construction d'une nouvelle mairie
- * Décision, à l'unanimité, de solliciter l'Etat, au titre de la DETR 2022, à hauteur de 50 %, et le Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental Territorial, à hauteur de 30 %, pour l'attribution d'une subvention pour ce projet de construction d'une nouvelle mairie dont le montant s'élève à 825 558,50 euros HT

Conseil du 25 février 2022

- * Approbation, à l'unanimité, du nouveau tableau d'évaluation des charges transférées à la communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux par les communes membres pour l'année 2021 et autorisation de procéder à l'émission d'un titre de recette pour un montant de 6 436 euros
- * Accord, à l'unanimité, pour l'inscription à l'état d'assiette 2022 de la coupe prévue dans la parcelle 47 de la forêt communale d'une superficie de 3 ha 40 et affectée à la commune pour ses besoins propres visant la construction d'une mairie et d'un atelier des services techniques durant la période avril 2022 à juin 2023
- * Approbation, à l'unanimité, de la modification de la valeur d'un chemin de Sablayrolles déclassé sur la base de la tarification des terrains situés en zone urbaine, soit 15 euros le m²
- * Décision, à l'unanimité, d'ajuster la demande de subventions auprès de l'Etat, au titre de la DETR 2022, à hauteur de 50 %, et le Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental Territorial, à hauteur de 30 %, pour le projet de construction de la nouvelle mairie sur la base d'un montant estimé, revu à la baisse, de 777 870 euros HT
- * Approbation, à l'unanimité, du projet d'assainissement du hameau de Sablayrolles et d'ajuster la demande de subventions auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne, à hau-

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 25 février 2022 (suite)

teur de 50 %, et du Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental Territorial, à hauteur de 20 %, pour ce projet d'un montant estimé, revu à la baisse, de 719 983 euros HT

- * Approbation, à l'unanimité des comptes de gestion : Commune, Eau, Assainissement, Pompes Funèbres et Zone viabilisée de la Verrouillé, dressés par le trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes
- * Approbation, à l'unanimité, des comptes administratifs 2021 des budgets Commune, Eau, Assainissement, Pompes funèbres et Zone de la Verrouillé
- * Approbation, à l'unanimité, des affectations des résultats financiers d'exploitation des budgets Commune, Eau et Assainissement
- * Acceptation, à l'unanimité, d'un déplacement de chemin sur la parcelle H19, sans soulte dont les frais de géomètre, de commissaire enquêteur et d'acte seront à la charge de la commune et d'une création d'un chemin sur la parcelle H223 et l'échange d'une portion de chemin communal, sans soulte dont les frais de géomètre, de commissaire enquêteur et d'acte seront à la charge de Madame Kareen NORMAND. Toutes ces modifications seront possibles après avis favorable de l'enquête publique
- * Acceptation, à l'unanimité, pour passer un contrat avec la société MARGNES ENERGIE afin de préciser les modalités d'interventions de la Commune en matière d'entretien et de déneigement des chemins ruraux et voies privées du Parc Eolien situé à Puech Singladou
- * Acceptation, à l'unanimité, pour mettre à disposition, de l'Association « UN PAÏS UNE

ABEILLE » une partie de la parcelle A179 sise « Forêt de Montagnol » pour une surface approximative de 100 m² afin d'y implanter un kiosque en bois. Celui-ci aura pour vocation d'accueillir différents modèles de ruches et des informations sur l'apiculture. L'association a aussi l'autorisation d'emprunter cette parcelle pour accéder au kiosque. Elle s'engage à entretenir ses abords

- * Acceptation, à l'unanimité, de l'offre de 22 000 euros TTC pour la vente du tractopelle CASE à Monsieur Yilmaz AYYILDIZ, demeurant à Saint-Hilaire-de-Brethmas. Les frais de transport seront à sa charge et en sus de la somme proposée pour le matériel
- * Acceptation, à l'unanimité, dans le cadre des travaux de piste portés par le Groupement Forestier de Valès, au lieu-dit La Fabrié, d'autoriser les travaux de voirie portant sur l'assise de la piste communale dite « de La Fabrié », partant du pont de la Fabrié en direction du Sud vers Le Travès, sur une longueur de 340 ml (section O, lieu-dit Rocand), de désigner comme maître d'ouvrage délégué le Groupement Forestier de Valès, de s'engager à participer au financement à hauteur de 600 euros TTC, de s'engager à ce que les terrains communaux en nature de bois desservis par ce projet conservent leur vocation forestière pendant 5 ans à compter du dernier paiement, de s'engager à laisser libre accès à ces parcelles aux autorités compétentes chargées des contrôles, d'être informé qu'une plaque comportant les éléments de publicité requis par la réglementation communautaire pourra être apposée et de déclarer qu'il n'a pas sollicité et ne sollicitera pas à l'avenir, pour le projet réalisé sur ces terrains, d'autres aides publiques
- * Décision, à l'unanimité, de retenir le grou-

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 25 février 2022 (suite)

pement d'entreprises SAS MAANEO et SARL THOUY TP pour un montant de 155 150 euros HT pour la réalisation de la station d'épuration du réseau d'assainissement du

village de Sablayrolles

- * Validation, à l'unanimité, de l'attribution d'une aide alimentaire d'un montant de 279,28 euros à une famille de la commune

Conseil du 8 avril 2022

- * Approbation, à l'unanimité, de fixer pour 2022 le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 2,97 % et celui sur les propriétés non bâties à 47,48 %
- * Adoption, à l'unanimité, du budget primitif de la commune pour l'exercice 2022 : Fonctionnement à 2 341 210 euros, Investissement à 2 689 241 euros
- * Adoption, à l'unanimité, du budget primitif de l'eau pour l'exercice 2022 : Fonctionnement à 512 881 euros, Investissement à 836 632 euros
- * Adoption, à l'unanimité, du budget primitif de l'assainissement pour l'exercice 2022 : Fonctionnement à 159 828 euros, Investissement à 920 428 euros
- * Adoption, à l'unanimité, du budget primitif de la zone de La Verrouillé pour l'exercice 2022 : Fonctionnement à 35 000 euros, Investissement à 5 000 euros
- * Adoption, à l'unanimité, des répartitions des subventions aux associations pour un montant total de 15 130 euros
- * Adoption, à l'unanimité, du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) qui doit permettre de déterminer les attributions de compensation des communes pour l'année 2022 et approuve le calcul des attributions de compensation pour chaque commune
- * Approbation, à l'unanimité, des attributions de marché aux différentes entreprises retenues pour les 12 lots pour un montant total estimé de 1 342 930 euros
- * Validation, à l'unanimité, de la redevance d'occupation du domaine public pour les communications téléphoniques s'élevant à 343,78 euros
- * Décision, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, permanent à temps complet, et de procéder, parallèlement à cette création de poste, à la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial et d'agent de maîtrise principal, permanent à temps complet
- * Décision, à l'unanimité, d'une création d'un poste d'agent technique territorial saisonnier, pour la saison d'été 2022, du 1^{er} juillet 2022 au 31 août 2022 au grade d'adjoint technique non titulaire, au 1^{er} échelon
- * Acceptation, à l'unanimité, de l'acquisition de la parcelle cadastrée AB162 d'une superficie de 125 m², sise au hameau de Ferrières, appartenant à Madame Lucette ANNIES, pour un montant de 6 000 euros. L'acte sera rédigé en la forme administrative par le service foncier de la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et ses frais supportés par la commune
- * Adoption, à la majorité du conseil (12 voix pour, 4 voix contre, 0 abstention), d'un avis favorable au projet de parc éolien de Puech Moncamp composé de 5 éoliennes, 2 sur la commune d'Espérausses, 2 sur la commune de Viane et 1 sur la commune de Berlats
- * Décision, à l'unanimité, de retenir l'entreprise BARDOU ET FILS TP pour les travaux de création d'une route forestière du Puech

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 8 avril 2022 (suite)

Singladou

- * Décision, à l'unanimité, de retenir l'entreprise SAS GANNAC pour la préparation de sol, la fourniture et la mise en place des plants, la protection et le dégagement dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le repeuplement forestier, prestation s'élevant à 31 089 euros
- * Décision, à l'unanimité, de retenir l'entreprise BOUSSIÈRES pour les travaux de transfor-

mation de grumes, devant servir à la construction de la mairie et des ateliers du service technique, pour la somme de 12 440 euros TTC

- * Adoption, à l'unanimité, de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, dans la mesure des capacités de la collectivité, en hébergeant des familles de réfugiés et en faisant un don d'un montant de 1 500 euros sous forme d'une subvention exceptionnelle

Conseil du 13 mai 2022

- * Décision, à l'unanimité, que l'entreprise SOL LABO CONCEPT a failli à ses missions prévues dans le devis lors de la réalisation des études de sol pour la construction de l'ensemble mairie / service technique et d'autoriser Monsieur le Maire à émettre un titre au nom de cette société d'un montant de 9 900 euros TTC, correspondant au coût de non-réalisation de la G2PRO
- * Adoption, à l'unanimité, de la décision modificative budgétaire correspondant au titre à émettre de 9 900 euros auprès de SOL LABO CONCEPT
- * Décision, à l'unanimité, de création d'un poste d'agent d'animation territorial saisonnier, pour la saison d'été 2022, du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022 au grade d'adjoint d'animation territorial non titulaire, au 1^{er} échelon. Ses missions, au sein du Musée du Protestantisme, seront l'accueil et l'accompagnement des visites guidées. La rémunération sera prise en charge en totalité par la commune, puis un titre de recette sera émis par la commune au nom du Musée du protestantisme dont la somme correspondra à 50 % des salaires et charges versés, en vertu de la convention du 1^{er} décembre 2000 en vigueur entre les deux organismes
- * Approbation, à l'unanimité, pour qu'à comp-

ter du 1^{er} juillet 2022 les agents titulaires, stagiaires, non titulaires affectés au Service animation du Musée du Protestantisme perçoivent l'indemnité horaire de travail du dimanche et des jours fériés, soit une indemnité supplémentaire horaire de 0,74 euros

- * Approbation, à l'unanimité, de la mise en place avec le Syndicat Mixte bassin de l'Agoût, d'une convention pour l'installation d'un réseau de suivi piézométrique des zones humides du bassin versant de l'Agoût
- * Décision, à l'unanimité, de créer un poste d'agent de maîtrise, permanent à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2022
- * Approbation, à l'unanimité, de la modification de l'état d'assiette des coupes de l'année 2022. Le conseil demande à l'ONF de bien vouloir procéder en 2022 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette, de préciser la destination des coupes de bois réglées et non réglées, de préciser le mode de commercialisation, pour les coupes destinées à la vente, soit en bloc et sur pied et pour les coupes destinées à l'affouage, elles seront délivrées après façonnage
- * Décision, à l'unanimité, d'ouvrir une enquête publique préalablement au déclassement de la partie de terrain destinée à l'aliénation suite à la demande d'achat d'une partie du do-

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 13 mai 2022 (suite)

maine public en zone U3, formulée par Monsieur Jérôme FABRE de Brassac propriétaire d'une habitation à Sablayrolles. Le conseil accepte le déclassement de la partie du domaine public, et fixe le prix de vente à 15 euros le m² et décide que les frais de géomètre, de commissaire enquêteur et d'actes seront à la charge de Monsieur Jérôme FABRE

- * Autorisation, à l'unanimité, du changement de nomenclature budgétaire et comptable de tous les budgets de la commune. La collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2023. Le référentiel M57 étend à toutes les collectivi-

tés les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires

- * Décision, à l'unanimité, de mettre en place un dispositif de sécurité, consistant en la pose d'une glissière de sécurité métallique, sur la voie communale n° 60 reliant la RD622 à Veyrié et demande une subvention au titre des amendes de police à hauteur de 30 % de l'investissement s'élevant à 13 821 euros TTC
- * Le conseil se prononce favorablement pour répondre à deux situations de besoin de secours d'urgence d'administrés

Conseil du 17 juin 2022

- * Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative concernant le budget de la commune pour l'achat de glissière de sécurité à installer le long du chemin communal n° 60 reliant la RD622 à Veyrié, pour un montant de 16 000 euros
- * Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, le conseil adopte, à l'unanimité, de continuer à assurer la publicité de ces actes par affichage papier à la mairie de Fontrieu
- * Autorisation, à l'unanimité, pour renouveler la convention passée avec le Conservatoire de musique et de danse 81. Cette convention prévoit que la commune participe financièrement, ainsi que le Conseil Départemental, au coût global de l'enseignement proposé à l'élève

- * Autorisation, à l'unanimité, pour signer avec la société FREEMOBILE une convention d'occupation temporaire au bois de Cuns sur une parcelle communale pour l'installation d'une station d'antennes relais. Cette convention sera signée pour une période de 12 ans
- * Approbation, à l'unanimité, pour solliciter auprès du Conseil Régional, au titre du Fonds Régional d'Intervention, une subvention, à hauteur de 21 000 euros, pour les lots VRD et gros œuvre du projet de construction de la nouvelle mairie, montant total de ces deux opérations 270 000 euros
- * Approbation, à l'unanimité, d'ouvrir une enquête publique préalablement au déclassement d'une partie de terrain destinée à l'aliénation pour satisfaire la demande d'achat d'une partie du domaine public en zone U2 de Madame Nicole MAFFRE, propriétaire d'une habitation secondaire à Pessols, d'accepter son déclassement, d'en fixer le prix de vente à 25 euros le m², conformément à la délibération n° 81/2021 du 26 novembre 2021, et de décider que les frais de géomè-

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 17 juin 2022 (suite)

tre, de commissaire enquêteur et d'actes seront à la charge de Madame Nicole MAFFRE

- * Acceptation, à l'unanimité, du déclassement d'une partie du domaine public, concernant un ancien chemin situé en zone agricole, d'en fixer le prix de vente, selon le tarif des biens agricoles en vigueur au moment de la signature de l'acte, de décider que les frais de géomètre et d'actes seront à la charge de Madame Chantal BENOIT, la demandeuse

- * Acceptation, à l'unanimité, suite à la demande de la gérante du nouveau commerce à Biot de disposer de l'espace public devant son magasin et autour de la croix pour y implanter une terrasse, de fixer la redevance d'occupation du domaine public à 50 euros par an. Cet acte unilatéral est précaire et peut être révoqué à tout moment par la commune propriétaire. Il ne confère pas de droits réels à l'occupant et est soumis au paiement d'une redevance

Conseil du 8 juillet 2022

- * Approbation, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'ONF le marché public d'assistance technique à donneur d'ordre pour la réalisation d'un chantier forestier concernant l'exploitation de bois utilisé pour la charpente de l'atelier et de la mairie
- * Approbation, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'ONF une convention d'exploitation groupée de bois issu d'une parcelle communale, située au lieu-dit Secun, reliquat des bois utilisés pour la construction de l'atelier et de la mairie
- * Décision, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur un transfert des biens section de commune de Capette, cadastrée B48 et B59 à la commune de Fontrieu
- * Approbation, à l'unanimité, du déclassement d'une partie de voie située en zone Naturelle de niveau 1 et Agricole, qui ne sera plus dès lors dans le domaine public de la commune, suite à la demande de cession de Monsieur et Madame Jean-Marc ALBO, propriétaires d'une habitation, d'une grange et des terres à Cabanes, d'en fixer le prix de vente selon le tarif des biens agricoles en vigueur au moment de la signature de l'acte et que les frais

de géomètre et d'actes seront à la charge des acheteurs

- * Décision, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur la création d'une servitude de passage sur la parcelle P60, située à Sablayrolles, au profit de la parcelle P61, constituée d'une bande de terrain de 4 mètres de large sur tout le côté de la parcelle mitoyenne avec la parcelle cadastrée P15, pour le passage du troupeau ou des engins agricoles du propriétaire de la parcelle P61
- * Approbation, à l'unanimité, pour adapter le prix des repas de cantine en fonction de la nouvelle facturation de l'établissement fournissant les repas et donc de fixer le prix du repas de la cantine scolaire à 3,20 euros pour les élèves et à 5,00 euros pour les enseignants
- * Approbation, à l'unanimité, d'une cession de parcelles E566, d'une contenance de 3 322 m² et E569, d'une contenance de 2 468 m² jouxtant l'usine d'embouteillage d'eau communale à la société Christophe Communication, d'en fixer le prix de vente à 50 000 euros et à la fourniture annuelle de 5 palettes d'eau

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 27 juillet 2022

- * Approbation, à l'unanimité, pour réaliser une avance de trésorerie interne du budget de la Commune de Fontrieu au budget du service Assainissement pour un montant de 300 000 euros. Cette avance sera remboursée au plus tard en fin d'exercice, suite aux versements des subventions relatifs au projet d'assainissement en cours
- * Approbation, à l'unanimité, pour abonder, pour un montant de 42 087 euros, la ligne budgétaire du service Eau de Fontrieu inscrite sur l'opération d'investissement « Restructuration du réseau Fontrieu » pour clôturer le paiement du Décompte Général Définitif, qui entraînera le versement des subventions allouées à ces travaux
- * Approbation, à l'unanimité, pour lancer une consultation d'offres de prêt pour le Budget Assainissement (Prêt sur long terme 25 ou 30 ans : 250 000 euros et prêt relais en attente de versement du FCTVA et des subventions : 534 000 euros) et pour le Budget Eau (Prêt relais en attente de versement du FCTVA et des subventions : 56 000 euros) afin de réaliser les travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable dans le village de Sablayrolles

Conseil du 23 septembre 2022

- * Autorisation donnée, à l'unanimité, de signer une convention avec Média-Tarn Ecole et cinéma afin d'engager auprès des classes de cours moyens de l'école de la commune, une action culturelle et pédagogique mise en place en 1994 par les ministères de l'Education Nationale et de la Culture, avec le concours du centre national du cinéma et de l'image animée, et de prendre en charge l'intégralité des coûts d'entrée pour 3 séances annuelles
- * Acceptation, à l'unanimité, d'achat pour un euro, auprès de l'association diocésaine d'Albi, de l'édifice de la Rotonde ainsi que du parking de stationnement attenant et permettant son accès et du terrain autour, l'ensemble implantés sur une parcelle de 4 892 m²
- * Autorisation donnée, à l'unanimité, pour contracter un emprunt d'un montant de 250 000 euros pour une durée de 30 ans à un taux fixe de 2,94 % afin de couvrir les travaux d'assainissement du hameau de Sablayrolles
- * Autorisation donnée, à l'unanimité, pour contracter un emprunt relais d'un montant de 534 000 euros, pour une durée de 24 mois, en attente des versements de subventions et du FCTVA relatifs aux travaux d'assainissement du hameau de Sablayrolles
- * Autorisation donnée, à l'unanimité, de contracter un emprunt relais d'un montant de 56 000 euros, pour une durée de 24 mois, en attente des versements de subventions et du FCTVA relatifs aux travaux du réseau d'eau en relation avec les travaux d'assainissement du hameau de Sablayrolles
- * Approbation, à l'unanimité, pour signer une convention de mise à disposition de la salle de Ferrières avec l'association « La Cantanha » pour son activité de chant, les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 4 novembre 2022

- * Acceptation, à l'unanimité, d'adopter, le principe de reversement d'une partie de la part communale de taxe d'aménagement à la CCSVP inscrite dans la loi de finances pour 2022. Cette taxe d'aménagement est un impôt perçu par la commune et le département sur les opérations soumise à permis de construire ou d'aménager ou à déclaration préalable de travaux
- * Adoption, à l'unanimité, de la décision modificative budgétaire pour couvrir le reversement de la taxe d'aménagement à la communauté de communes pour un montant de 500 euros
- * Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative budgétaire permettant la clôture du budget lotissement de La Verrouillé, suite à la vente de l'ensemble de ses lots
- * Adoption, à l'unanimité, de clôturer le budget annexe « Zone viabilisée de la Verrouillé » au 31 décembre 2022, considérant que l'ensemble des lots ont été vendus et que le budget ne présente plus de mouvement
- * Adoption, à l'unanimité, du reversement du solde excédentaire du budget annexe lotissement « Zone viabilisée de la Verrouillé » au budget principal de la commune avant la fin de l'exercice 2022
- * Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative budgétaire du budget principal pour couvrir « les charges de personnels » et « autres charges de gestion courante », considérant l'augmentation de l'indice de la fonction publique au 1^{er} juillet 2022
- * Approbation, à l'unanimité, pour que les études concernant le réseau d'assainissement du hameau de Sablayrolles réalisées en 2018, d'un montant de 7 776 euros, soient inscrites sur le compte sur lequel sont affectés les travaux commencés en 2022
- * Approbation, à l'unanimité, d'admettre au budget communal en non-valeur des créances communales pour un montant total de 2 004,70 euros, concernant principalement le non-paiement de la location d'un local
- * Approbation, à l'unanimité, d'admettre au budget eau en non-valeur des créances communales pour un montant total de 2 130,94 euros, concernant des factures d'eau non payées
- * Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative du budget principal d'abonder d'un montant de 1 100 euros l'article « Créances admises en non-valeur »
- * Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative du budget Eau d'abonder d'un montant de 500 euros l'article « Créances admises en non-valeur »
- * Approbation, à l'unanimité, pour attribuer au cabinet FARAMOND la mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une Maison des Assistantes Maternelles dans un bâtiment communal existant et l'aménagement des autres niveaux. Le montant de l'opération est estimé à 650 000 euros
- * Approbation, à l'unanimité, de la délibération du SIVOM de la Région de Brassac en date du 5 octobre 2022 décidant la dissolution du syndicat
- * Suite à la demande de Monsieur Cyril NADAL, propriétaire d'une habitation à Peyrolles, d'acheter une partie du domaine public en zone urbaine, acceptation, à l'unanimité, d'ouvrir une enquête publique préalablement au déclassement et de la déclasser
- * Approbation, à l'unanimité, du projet de construction d'un atelier des services techniques et d'une nouvelle mairie et pour solliciter l'Etat, le Conseil Départemental et le Conseil Régional pour l'attribution de subventions. Le montant de l'opération s'élève à 1 455 870 euros HT

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 4 novembre 2022 (suite)

- * Une consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du presbytère de Biot (cabinet paramédical et appartement) a été lancée le 25 octobre 2022. Afin de retenir au plus tôt l'architecte pour qu'il puisse remettre l'APD (Avant Projet Définitif) dans les temps pour le dépôt de demandes de subvention, délégation, à l'unanimité, est donnée à Monsieur le Maire, pour conclure cette consultation
- * Approbation, à l'unanimité, pour la création de trois emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, pour la période du 9 janvier au 18 février 2023 afin de réaliser les opérations du recensement 2023
- * Approbation, à l'unanimité, pour le projet de modification d'adressage portant sur une harmonisation de l'adressage et de donner pouvoir au maire de certifier les voies et les numéros correspondants dans l'application Base Adresse, pour transmission et diffusion auprès des données GPS nationales, et le charger d'informer les administrés de leur nouvelle adresse et de dresser pour chacun un certificat d'adressage, permettant d'effectuer leurs changements d'adresse auprès des différents organismes
- * Acceptation, à l'unanimité, de l'acquisition de la parcelle cadastrée P1251 d'une superficie de 72 m² sise au hameau de Sablayrolles appartenant à Madame Agnès GALIBERT, pour la somme d'un euro
- * Acceptation, à l'unanimité, de la création d'un poste d'adjoint technique contractuel à 35 h, pour 6 mois. Ce recrutement est rendu nécessaire pour les besoins du service du fait de l'augmentation de la charge de travail. L'agent affecté à cet emploi sera considéré comme agent technique polyvalent chargé des fonctions suivantes : entretien des voi-

ries, des bâtiments communaux, des cimetières et des espaces publics ainsi que du matériel et des réseaux d'eau



Les commissions

Travaux

Investissements

Comme vous avez pu le constater, les terrassements de nos nouveaux ateliers et de notre nouvelle mairie sont terminés. Beaucoup de terre a été bougée et évacuée !

Les fondations, en utilisant la technique des pieux, ont été réalisées. Dès janvier, la dalle va être coulée et les élévations vont démarrer.

Concernant la Maison d'Assistantes Maternelles, l'architecte a été retenu. Les plans sont en cours d'élaboration avec le concours des personnes qui vont y travailler. Ils seront disponibles sur le site de la mairie à la rubrique « Projets en cours ».

Il en va de même pour l'aménagement de l'ancien presbytère de Biot. Là aussi, l'architecte a été choisi pour la réalisation, au rez-de-chaussée, d'un cabinet médical pour kinésithérapeute et de logements à l'étage.



Terrassement pour la construction du nouvel ensemble Mairie - Service technique



Aménagement du presbytère de Biot pour cabinet médical et appartements



Réhabilitation de la mairie en MAM, salles de réunions pour les associations et appartement

Les commissions

Travaux

Voirie communale

Comme chaque année nous avons effectué un programme de travaux de voirie communale :

- * Un enrochement a été réalisé pour renforcer la route du Travez, la chaussée sera reprise dans son intégralité
- * Reprise des routes de :
 - ◆ Rousergue à Cros
 - ◆ Bousquet
 - ◆ Bourguet sul Mouli
 - ◆ Fontbonne Haut
 - ◆ Ouillats
 - ◆ Bourguet sul Mouli
 - ◆ Fontbonne-Haut
- * Arrangement de l'arrivée de Caillé Bas
- * Réhabilitation des trottoirs de Lagrange
- * Empattement de la piste des ardoisières à Montagnol
- * Reprofilage de la route de Peyrolles, de l'entrée de Palus, de Lassouts, de Longuecamp et de la Bessarié
- * Reprise de la voirie au hameau du Mas de Prade
- * Réparations partielles à Cabrespine, à Cadoul, à la Bouffio, à la Cabrial, à la Daureillé, autour du calvaire de Soulègre et sur la route de l'Espagne

Nous avons pratiquement fini ces travaux.

Le coût de l'ensemble s'élève à plus de 150 000 euros.



La route forestière « Thierry Oulès » est terminée



Elle a pu être réalisée grâce à Monsieur Marcel BLANQUET qui a cédé à titre gracieux une partie de son terrain pour la traversée de la nouvelle la piste. La municipalité tient à le remercier sincèrement.

Cette route forestière, située à la croix de La Lioque, dessert l'ensemble du massif forestier communal du Puech Singladou et sert aux groupements forestiers situés au dessus et qui ont participé au financement ainsi qu'aux agriculteurs riverains.

Le financement accordé atteint pratiquement les 90 % du montant de l'opération.

Les commissions

Travaux

Autres ...



Travaux effectués sur la face avant du tunnel de l'ancienne ligne du Petit Train à Ferrières



Réparation de l'aqueduc entre La Pause et La Canipèze endommagé par les fortes pluies



Bétonnage du chemin qui monte au captage d'eau de Merquier



Reprise d'un mur au Mas de Prades-Bas



Remise en état de la station d'épuration de la Métairie Haute

Les commissions

Eau & Assainissement

Travaux sur les réseaux au hameau de Sablayrolles

Les travaux des réseaux humides (assainissement, eau potable et eau pluviale) et de création de la station d'épuration du hameau de Sablayrolles ont débuté mi-avril 2022, suite aux deux réunions publiques d'informations auxquelles étaient conviés les habitants du village directement concernés par ce projet. Elles étaient animées par le cabinet d'étude GAXIEU et les responsables des entreprises intervenantes.

A l'achèvement des travaux, la station d'épuration dotera le hameau d'une unité innovante, écologique et économique grâce à sa technologie de filtres plantés de roseaux, permettant



performance épuratoire et écologique en utilisant les capacités naturelles des végétaux.

Le personnel technique communal sera formé, par le mandataire MAANEO, à l'exploitation de ce nouvel équipement, afin d'en assurer un bon et durable fonctionnement.

Tous ces travaux ont été réalisés par les sociétés SOLACO, THOUY, BOUSQUET et MAILLET. Ces quatre entreprises sont intervenues sur les différents secteurs du village.

Les conséquences inévitables des travaux sur la voirie incitaient à compléter cette opération par des travaux d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, électricité et fibre optique). Ils vont démarrer au début de l'année 2023 et se poursuivre pratiquement toute l'année. Ils ne concerneront que la traversée du hameau.

Au printemps prochain, les cicatrices des travaux seront effacées par le goudronnage des rues, hors celles de la traversée du hameau qui attendront la fin de l'enfouissement des réseaux secs.

Le projet est financé par l'agence de l'eau ADOUR GARONNE et le Conseil Départemental du Tarn.

Nous remercions de leur compréhension les habitants et l'ensemble des riverains du hameau de Sablayrolles qui ont été gênés par les désagréments occasionnés par ces travaux.



Les commissions

Environnement et gestion des forêts

Afflouage

Toujours du bois disponible en forêt de Montagnol !

Pour rappel, les habitants en résidence principale ont droit à un lot de 15 stères et ceux en secondaire à un lot de 5 stères au tarif de 30 euros le stère.

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire en mairie. Les secrétaires leur expliqueront les démarches à suivre.

Les lots de bois sont cubés par un agent ONF et situés en bordure de piste.



Le bois en attente d'éventuels preneurs

Scolaire, Jeunesse & Transport scolaire

Jeudi 1^{er} septembre, nos professeur(e)s d'école, Aline, Maxime et Clément assuraient la rentrée scolaire en accueillant 56 élèves.

L'effectif se renouvelle pour compenser les nombreux départs vers le collège et reste stable. Il nécessite toujours trois postes d'enseignants. La commune peut se réjouir de ce succès.

Notre école, ainsi que huit autres, fait partie du Réseau Vent d'Autan. Ce réseau, comme les quatorze autres du département du Tarn, a été créé pour remplir trois fonctions principales : équiper et diversifier les activités, organiser des activités collectives et renouveler les pratiques pédagogiques.

Ces trois fonctions permettent de sortir les écoles rurales de leur isolement. Le réseau fonctionne grâce aux subventions allouées par les communes et le Conseil Départemental.

La commune de Fontrieu verse, annuellement, 17 euros par élève au Réseau des Ecoles Rurales Vent d'Autan (RER).

Nous souhaitons aux enseignants, ainsi qu'aux enfants de passer une excellente année scolaire.

Nous remercions les employés municipaux déployés sur l'école pour satisfaire les exigences sanitaires du protocole COVID durant l'année scolaire 2021/2022.



Les commissions

Fêtes et Cérémonies

La commémoration de l'armistice de la guerre de 14-18 a eu lieu le 12 novembre après-midi au monument aux morts de Castelnau-de-Brassac en présence de Monsieur le Maire, Didier Gavalda, accompagné d'une partie de son conseil municipal : Elisabeth OULES, Jacques GALIBERT et Francis ANTONIN, Francine VIEU et



Marie-Christine ARMENGAUD et Thierry ESCANDE.

Monsieur Serge BAUDRIN, porte-drapeau des anciens combattants, et Monsieur Christophe BENOIT président des anciens combattants de la section de Brassac participaient à ce moment de recueillement et au dépôt de gerbe. Les résidents du foyer Nancy Bez se sont associés à ce moment du souvenir.

Un dépôt de gerbe a eu lieu également au monument aux morts du Margnès, situé dans l'église de La-grange.



Au retour, un passage par Jala-dieu nous a permis de voir le récupérateur de verre peint par les résidents de Nancy Bez. Cette journée s'est terminée au monument aux morts de Ferrières par une minute de silence et un dépôt de gerbe.



Une colla-

tion offerte aux personnes présentes a permis un moment d'amitié entre tous.

Nous remercions Patricia GAVALDA, qui a photographié ces moments de souvenirs, et les résidents de Nancy Bez qui nous ont accompagnés toute l'après-midi.



Les commissions

Finances

FISCALITE DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas changer les 2 taux des taxes foncières, soit pour l'exercice 2022 les taux suivants :

- * Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,97 % (taux communal + départemental)
- * Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,48 %

VOTE DU BUDGET COMMUNE 2022 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget de la COMMUNE de FONTRIEU pour l'exercice 2022 comme suit :

- * FONCTIONNEMENT
 - ◆ Dépenses : 2 341 210 € Recettes : 2 341 210 €
- * INVESTISSEMENT
 - ◆ Dépenses : 2 689 241 € Recettes : 2 689 241 €

VOTE DU BUDGET EAU 2022 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget du service EAU de la commune de FONTRIEU pour l'exercice 2022 comme suit :

- * FONCTIONNEMENT
 - ◆ Dépenses : 512 881 € Recettes : 512 881 €
- * INVESTISSEMENT
 - ◆ Dépenses : 836 632 € Recettes : 836 632 €

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2022 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget du service ASSAINISSEMENT de la commune de FONTRIEU pour l'exercice 2022 comme suit :

- * FONCTIONNEMENT
 - ◆ Dépenses : 159 828 € Recettes : 159 828 €
- * INVESTISSEMENT
 - ◆ Dépenses : 920 428 € Recettes : 920 428 €

VOTE DU BUDGET DE LA ZONE VIABILISEE DE LA VERROUILLÉ 2022 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget de la ZONE VIABILISÉE DE LA VERROUILLÉ de la commune de FONTRIEU pour l'exercice 2022 comme suit :

- * FONCTIONNEMENT
 - ◆ Dépenses : 35 000 € Recettes : 35 000 €
- * INVESTISSEMENT
 - ◆ Dépenses : 5 000 € Recettes : 5 000 €

A la rencontre des associations

Le Musée du Protestantisme de la réforme à la laïcité

Le Musée de Ferrières, Musée du Protestantisme, de la Réforme à la laïcité, « bouge » et, cette année plus particulièrement, puisqu'il va s'agrandir pour présenter dans de nouveaux bâtiments la collection des machines de l'imprimerie de l'Avenir.

Des travaux ont déjà été réalisés dans la bibliothèque afin d'augmenter la capacité de stockage des livres et documents mais aussi des collections. Ainsi la salle d'exposition temporaire à l'étage occupera un plus grand espace en récupérant les réserves.

Les espaces du rez-de-chaussée, salle de lecture et secrétariat, vont être réagencés, afin d'intégrer un espace convivial, « La Grignoterie », qui manque au Musée.

Ces travaux entraîneront une fermeture du Musée d'octobre 2022 à mai 2023. Les visites ne seront pas possibles pendant cette période.

Nous présenterons en 2023 une programmation culturelle sur le thème de l'année, comme les années précédentes, à savoir les métiers et l'artisanat.

Le secrétariat du Musée sera joignable tout au long de cette période.

Comme toujours le site internet sera tenu à jour et tous les renseignements y seront donnés.



Crédit photo : MPRL

Informations pratiques

Le Musée de Ferrières sera fermé pour travaux d'agrandissement d'octobre 2022 à mai 2023.

En attendant la réouverture, pour être informés de notre actualité :

Restez connectés !

- Sur notre site internet : www.mpri.fr (à la page programmation culturelle)
- Sur Facebook : [MuseeProtestantisme](https://www.facebook.com/MuseeProtestantisme)

Pour nous joindre :

- par téléphone : 05 63 74 05 49
- par courriel à l'adresse : secretariat@mpri.fr



A la rencontre des associations

Association La Cantanha et sa chorale Koralky

Pour ce numéro des Résonnances de Fontrieu, nous sommes allés à la rencontre de l'association « La Cantanha », créée en septembre 2022 sur la commune de Fontrieu.

Quel est le projet de cette nouvelle association ?

Manon, secrétaire : A l'origine, nous voulions monter une chorale de chants du monde près de chez nous et puis on s'est dit que créer une association pouvait permettre de soutenir plus largement des initiatives culturelles locales autour de la musique et du chant.

Émeline, trésorière : Le but était de proposer une pratique du chant ouverte à toutes et tous, quel que soit le niveau de chacun.e et avec des tarifs solidaires et raisonnés. Et puis chanter ensemble, c'est aussi pour nous l'occasion de créer un espace de rencontre pour les habitants du coin.

Pourquoi avoir choisi un nom occitan pour votre association ?

Manon : La Cantanha signifie « l'envie de chanter », c'est un clin d'œil plutôt poétique pour nous qui sommes tarnaises d'adoption et ça résume bien ce qui nous anime dans ce projet !

Émeline : Notre idée, c'est de proposer une structure associative pour promouvoir les projets en lien avec la musique sur la commune et aux alentours. Il y a la chorale, mais ça peut aussi être des ateliers d'éveil pour les plus jeunes ou en direction de nos aînés par exemple.

Quels sont vos projets pour cette année ?

Manon : La chorale a déjà bien démarré, nous sommes un petit groupe d'une vingtaine de choristes et nous nous retrouvons à la salle Pierre Davy à Ferrières, mise à disposition par la mairie, les premiers et troisièmes jeudis du mois. C'est à chaque fois un moment riche en émotions et en partage, on a nous-mêmes été surprises par le nombre de personnes intéressées !

Émeline : D'ici l'été prochain, il y aura les concerts de la chorale, et on est ouverts à tou-

tes les bonnes idées en lien avec la musique et le chant !

Et vous, Barbora, en tant que cheffe de chœur de la chorale, pourriez-vous nous parler de ce que vous y proposez ?

Barbora : La chorale Koralky est née pour se rencontrer autour des chants traditionnels.

Depuis plus de 10 ans que j'anime des groupes de chant en France et en Belgique, j'ai pu constater ô combien le chant nous fait du bien ! En dehors de la beauté des chants et liens forts entre les chanteurs, un approfondissement de la respiration, une détente et une redynamisation se font sentir individuellement.

Quelques mots sur le répertoire de chants que vous avez choisi ?

Barbora : Le répertoire vient de divers pays de l'Europe, de l'espace méditerranéen et parfois des régions plus éloignées, Afrique ou Amérique. Je privilégie des chants qui m'ont été transmis par une personne qui les a appris dans son pays d'origine. Ce qui est important est qu'il s'agit majoritairement de chants traditionnels avec une histoire centenaire que je transmets oralement sans passer par les partitions. Ces chants ont gardé toute la fraîcheur et l'émotivité que nous partagerons à notre tour lors de concerts ou d'une rencontre informelle.



Le bureau de l'association :
Manon Quanquin, Danie Guillot et
Emeline Quanquin (de gauche à droite)

Pour tout
renseignement
sur la chorale ou
pour contacter
l'association La
Cantanha, vous
pouvez écrire à
[la cantanha@qm
ail.com](mailto:la cantanha@qm ail.com).



A la rencontre des associations

Groupe vocal Divertissimo



L'an dernier, lors de l'invitation pour l'AG 2021, suite à la pandémie du COVID, le Président écrivait « Tout cela n'est pas sans conséquences sur la vie et le fonctionnement de notre association : baisse du nombre de participants, altération de l'ambiance, voire compromission de l'avenir de Divertissimo. Nous allons rebondir, mais le retour à un fonctionnement sera long et parsemé d'embûches. »

Malgré notre détermination et notre enthousiasme, cela s'est avéré malheureusement conforme aux prédictions et la saison 2021/2022 a été perturbée.

Pourtant, la saison a eu une activité prolifique avec pour point d'orgue l'enregistrement du CD « Passion - Plaisir - Partage » que vous pouvez vous procurer au prix de 15 euros. Un concert pour la fête de la musique a été un franc succès tant au niveau des nombreux spectateurs que du répertoire et de l'ambiance festive.

La reprise de la nouvelle saison s'est avérée plus sereine. L'effectif s'est stabilisé et les choristes ont repris le chemin des répétitions avec enthousiasme et assiduité. Les répétitions sont toujours un grand moment de retrouvailles et nous remercions tous Christian NEGRE d'avoir su bâtir ce bel ensemble avec le ciment de l'amitié.

L'année 2022 aura été ponctuée de concerts de qualité et remplie de moments agréables, festifs et conviviaux, jalonnée par les répétitions studieuses mais aussi récréatives.

Divertissimo a participé à la cérémonie du 11 novembre à Espérausses et offert une aubade avec un programme adapté.

Un concert de Noël donné avec le concours du

groupe « La Bas » composé de jeunes toulousains a enchanté un public nombreux et chaleureux, en l'église de Biot.

Deux concours de belote ont été organisés à la salle des fêtes de Sablayrolles, fin novembre et début décembre.

Le groupe vocal Divertissimo a pris ses quartiers d'hiver mais organisera une journée « portes ouvertes » le samedi 14 janvier 2023. Une initiation au chant choral aura lieu à la salle des fêtes de Sablayrolles à partir de 10h00. Deux autres journées « portes ouvertes » seront organisées les samedis 11 février et 11 mars 2023. L'essai est gratuit et le repas est offert. C'est le moment idéal pour essayer et intégrer sans difficulté le groupe car le programme musical sera nouveau et tous les choristes, anciens et nouveaux, seront au même niveau. Ces journées répétitions se déroulent sous un climat de « gens heureux ». L'ambiance excellente est accompagnée de la rigueur nécessaire à l'apprentissage ce qui génère des journées de travail/répétition très positives et productives et le repas pris en commun ajoute « un grain de folie » très apprécié.

L'association Divertissimo n'est pas totalement en sommeil en ce premier trimestre. Elle organisera 2 concours de belote à la salle des fêtes de Sablayrolles les vendredis 27 janvier et 24 mars 2023 dans une ambiance conviviale où les habitués aiment à se retrouver.

Pour le groupe vocal, la saison reprendra le mardi 28 mars 2023. Nous nous réunirons tous les mardis soirs à 20h30 dans la salle des fêtes de Sablayrolles.

Contact

Christian Nègre

Tél : 06 10 64 59 67

Courriel :

christiannegre1

@orange.fr

A la rencontre des associations

Un País, une Abeille



L'activité de notre association avance à petits pas.

Le kiosque à Montagnol est terminé, les panneaux d'informations posés, le chemin balisé.

Notre problème est que nous ne possédons que deux ruches de biodiversité.

Depuis deux ans, l'essaimage est rare. En 2020, nous avons capturé environ 40 essaims.

Pour 2021 et 2022, seulement 16 essaims, tout cela dans les mêmes conditions de piégeage. Certains apiculteurs professionnels ont eux perdu beaucoup d'abeilles et la production de miel a chuté considérablement.

Nous allons vers une disparition des abeilles.



Que faire ?

1. Pour essayer de garnir les ruches de biodiversité, nous demandons aux personnes qui connaissent des passages d'essaims (essaims se logeant dans des bâtiments, des arbres, des murs, etc. de nous prévenir pour que nous puissions poser des pièges.
2. Si autrefois, il y avait des ruches près de chez vous, nous pourrions avec votre accord, poser des ruches de biodiversité (ruche tronc, ruche paille, ruche Dadant, ruche Warré ou autres).

Toutes les associations que nous avons rencontrées, et avec qui nous avons pu échanger, sont arrivées à de bons résultats après 7 à 10 ans d'efforts et de patience. Une sélection naturelle s'est faite et les essaims les plus actifs survivent.

Après Le Bez et Brassac, Viane veut se lancer dans l'aventure et demande à nous rejoindre.

Merci de votre soutien actif et de nous contacter :

Par voie postale : Mairie de Fontrieu – Le Bourg – Castelnau-de-Brassac 81260 Fontrieu

Par messagerie / Courriel : unpaisuneabeille@gmail.com

A la rencontre des associations

Les comités des fêtes

Comité des fêtes de Sablayrolles

Après deux ans d'absence et un virus plus tard, la fête de Sablayrolles a signé son retour le 21 août dernier. L'occasion pour tous de se retrouver pour partager des moments « déconfinés », dans la bonne humeur et la convivialité. Malgré un soir de moins cette année, le programme ne s'en trouvait pas allégé pour autant. Le championnat du monde du lancer d'espadrilles animait l'apéro dès 19h, et la traditionnelle paëlla du samedi soir laissait place à la nouveauté avec la fideua made in Jala-dieu. Les Calimeros ambiançaient la place avec leurs reprises folk / acoustique et les DJ locaux 100 % Sablayrollais « Les Bory's » clôturaient cette belle soirée.

L'édition 2022 à peine terminée, les idées fusaient déjà pour l'édition 2023.

En attendant, n'hésitez pas à passer nous rendre visite vêtu de votre plus beau costume de saltimbanque, le 25 février prochain à l'occasion de la nouvelle édition du carnaval de Brassac. Pour les autres, rendez-vous aux alentours des derniers week-ends d'août.

Comité des fêtes de Biot

Cette année 2022 nous avons eu le plaisir de renouer avec les villageois lors de notre fête annuelle en juin. La météo capricieuse n'a pas eu raison du samedi soir puisque nous avons encore une fois affiché complet pour le repas animé par la banda « Les Tchaopinos ».

Et nous remettons le couvert pour 2023 ! Nous profitons de ce bulletin pour rappeler que les portes sont grandes ouvertes pour venir intégrer notre équipe de bénévoles. La bonne ambiance et les rigolades sont toujours présentes.

En plus de la fête pour la fin du mois de juin, cette année, nous organisons 3 concours de belote : le 20 janvier, le 3 mars et le 14 avril.

Avec les autres comités des fêtes du secteur, nous participerons aussi à l'organisation du carnaval de Brassac, en début d'année. Une bonne occasion de se fédérer et de partager de bons moments.

Nous vous attendons nombreux pour ces événements.

À très vite !



A la rencontre des associations

Equipes Sidobre Montagne XV

CHAMPIONS !

Quelle incroyable saison pour les Montagnols ! Victorieux face à Olonzac, ils ont fait honneur à leurs montagnes. Quel bonheur et quelles sensations ! Nous nous rappellerons longtemps les rues « transcendées », pleines de monde à Vabre un soir de victoire. Des supporters en folie, ce rugby de clocher qui a déplacé deux villages entiers, pour devenir champions à jamais. Ce groupe dont on connaît l'incroyable ténacité a continué sa route en championnat de France pour terminer sa course en quart de finale. Une saison complète, riche en émotions. La récompense d'un travail énorme mené par des joueurs au combat mais également des dirigeants et bénévoles qui ont un amour du rugby sans limite. A ces hommes et ces partisans, pour ce club et ses valeurs humaines, fraternelles, au cœur jaune et bleu, à cet amour total rendant cette montagne encore plus belle, merci !

A l'issue d'une saison qui restera gravée dans le marbre, les joueurs de Sidobre Montagne XV repartent pour une nouvelle saison où ils évolueront en Régionale 2 du Championnat Ligue Occitanie rugby.

N'oublions pas les équipes jeunes du club, des baby rugby jusqu'au juniors. Le club fait le maximum pour développer cette jeunesse montagnole qui deviendra plus tard, de futurs champions et championnes du club. L'école de rugby continue de se développer et parcourt de week-end en week-end les terrains voisins pour participer à des tournois.

Entourés par un grand nombre de bénévoles, vaillants au cœur ovale, le club sait qu'il peut se reposer sur eux. L'équipe féminine du club toujours en compétition dans le championnat féminin à X brille par sa persévérance. Un groupe uni et bataillant malgré le problème récurrent de recrutement.

Les portes sont grandes ouvertes. Si vous voulez venir essayer, n'hésitez pas à vous rapprocher du club. Quelques cadettes se sont jointes au groupe Sénior pour les entraînements.



Les jeux de Ferrières en voyage dans l'Aubrac

Dans le cadre des animations des jeux de Ferrières et pour clôturer la saison, un voyage était proposé aux participant(e)s dans l'Aubrac. Direction Laguiole pour la visite de sa coopérative fromagère, puis déjeuner typiquement aveyronnais. En début d'après-midi, visite de la coutellerie de Laguiole et ses secrets de fabrication, fabrication effectuée à la main par des Maîtres-Artisans, tradition régionale déjà vieille de six siècles.

Merci à Christine et Babeth pour leur implication dans l'organisation, toute l'année, de ces après-midis récréatifs.



Les gens d'ici

Installation d'un nouveau commerce sur la commune

Le « Café Boutik » a ouvert ses portes depuis le 1^{er} juillet à Biot, à proximité de son église, en bordure de la route départementale 622.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2023, Lydia sera ravie de vous accueillir du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 (service du midi assuré plus longuement en cas de besoin). En hiver, le commerce est fermé les samedis et dimanches. Une réouverture les après-midis et week-ends est prévue au printemps, lorsque le temps permettra l'installation de la terrasse. Vous avez la possibilité de réserver en dehors des horaires indiqués au 06 44 07 09 55 et 09 53 73 06 32.

Durant la période hivernale, retrouvez chaque jour la « soupe du jour », une sélection de boissons chaudes et fraîches, des bières locales, des vins, de la petite épicerie, un dépôt de pain ainsi que des plats uniques à emporter. La carte évoluera en fonction des produits de saison.

Depuis le mois de décembre, le « Café Boutik » est également point relais PICKUP (Colissimo, Chronopost et DPD France).

Vous pouvez retrouver toutes les actualités sur la page Facebook de Lydia :

<https://www.facebook.com/people/Caf%C3%A9-Boutik/100083517394194/>



Du e-commerce sur la commune

Voilà bientôt 2 ans que nous avons créé notre e-commerce qui dessert autant la localité que la France métropolitaine et les DOM-TOM.

La librairie-papeterie s'est améliorée au fil des mois, notre site www.lescribe-livre.fr vous apporte dorénavant plus de choix sur l'ensemble des produits. Grâce aux mairies, collectivités, associations, professionnels et particuliers que nous remercions, nous avons pu accroître notre activité et de ce fait vous présenter dès à présent une multitude d'articles allant des livres neufs et occasions aux loisirs créatifs, services généraux, jeux d'intérieur et plein air, imprimantes et consommables d'informatique, tablettes numériques, téléphonie mobile en passant bien entendu par un large rayon papeterie.

Notre service de liste scolaire est très apprécié. Les clients nous envoient leur liste que nous traitons et livrons, selon leur préférence et dans les meilleurs délais.

Pendant que Béatrice se charge de la création et de la gestion du site internet, Christophe va à la rencontre des professionnels et particuliers et s'occupe de la livraison des commandes.

Nous constatons que nos clients apprécient beaucoup nos services. N'hésitez surtout pas à nous contacter si certains produits sont encore absents du site.

Vous pouvez nous retrouver également sur Instagram et Facebook en tapant [lescribe81](#) et nous contacter par courriel (contact@lescribe-livre.com) ou par téléphone au 06 34 06 39 11



Les gens d'ici

Histoire d'une reprise d'activité d'élevage



« L'agneau de Bousquet » a été repris en décembre 2018, deux générations après, par la « Petite Fille de la Bergère », Claire-Lise BARTHES. Cet élevage est situé dans une petite ferme familiale de 12 ha, installée sur les hauteurs du village.

Tout en travaillant à plein temps à l'extérieur, et la nuit en tant que sapeur-pompier volontaire à la caserne de Brassac, à l'âge de 21 ans, après des études agricoles et passionnée par ce métier, elle constitue un petit troupeau de 80 têtes.

Sevrés à l'âge de deux mois et demi, les agneaux sont alimentés jusqu'à l'âge de cinq mois avec de l'herbe en pâture sur les 12 ha, avec du foin à volonté produit sur la ferme ainsi qu'avec des céréales. Avec l'aide de son père elle est autonome en fourrage, en produisant plus de 700 petites balles carrées.

Elle a débuté la commercialisation des agneaux, par l'engraissement en Label Rouge pour une coopérative et un petit peu de vente directe. Très rapidement, le bouche à oreille a fonctionné et aujourd'hui elle possède un carnet de clients à livraison très large. Elle s'est alors entièrement consacrée à la vente directe, pour le plaisir de la valorisation de ses agneaux élevés en semi-plein air.

En 2020, elle a perdu tout son troupeau suite à une maladie contractée avant l'achat. Mais avec la détermination de vouloir continuer, pour la fierté de ses grands-parents « qui surveillent de là-haut », elle a remonté petit à petit un troupeau d'une race différente, la Suffolk, reconnaissable par sa tête noire.

En plus de cette activité principale d'élevage, en juillet 2022, elle a créé l'entreprise « Prestations de Services Agricoles Barthès *Parage Ovins / Caprins ». Elle propose la taille des onglons des brebis et des chèvres, cette opération se faisant au moins une fois par an. Elle se déplace sur les exploitations avec son matériel composé d'une cage de retournement, adaptée spécialement aux ovins et caprins, et d'un sécateur électrique équipé d'une lame spéciale pour onglons.



Les gens d'ici

Une production entièrement locale

Hélène SEGUI s'est lancée dans l'aventure des « Cocottes » en janvier 2022.

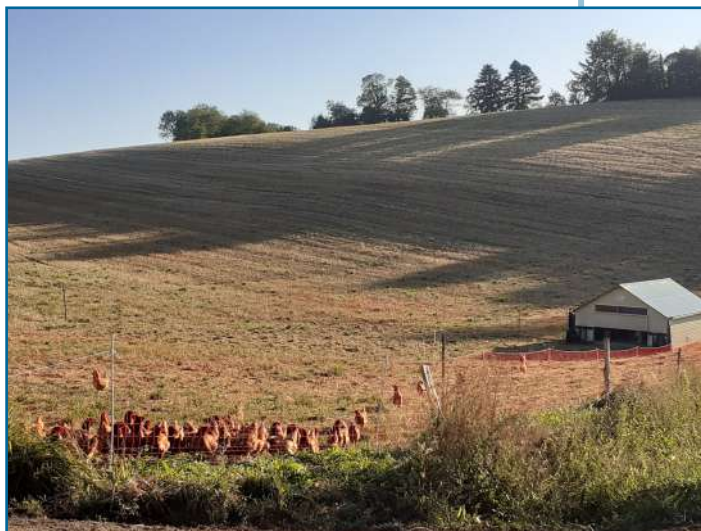
Toute la famille et les amis se sont mobilisés pour construire la cabane, fabriquer la remorque et aménager le local pour conditionner les œufs.



Les poules sont arrivées sur la ferme au mois de mai. Puis, un travail plus administratif a demandé beaucoup de temps pour obtenir l'agrément du Centre d'emballage d'œufs (CEO).

Aujourd'hui, le CEO des Cocottes d'Hélène est le seul des Monts de Lacaune et le plus petit du département.

Les cocottes d'Hélène sont maintenant bien installées au lieu-dit Camp Gourgui. Les poules logent dans des cabanes mobiles. Elles pâturent sur les prairies naturelles et mangent les céréales produites sur la ferme. Le pari du local à 100 % !



Les œufs sont commercialisés en circuit court dans les épiceries et restaurants des villages de Brassac, Lacaune, Anglès et d'autres à venir.

L'objectif est de privilégier la qualité des œufs en ayant un élevage de petite taille.

Les gens d'ici

Trophée de la biodiversité

Le groupement forestier de la Barbazanié a reçu, pour l'année 2020-2021, dans la catégorie « Développement de l'emploi » le trophée de la biodiversité Occitanie.

Il a été récompensé pour ses pratiques sylvicoles conciliant production de bois et protection de l'environnement. Le trophée leur a été remis par madame Agnès LANGEVIN, vice-présidente transition écologique du Conseil Régional.

Ci-dessous copie de l'article paru dans « Le Journal d'Ici » signé Chantal LAGASSE, expliquant précisément dans quelles démarches s'inscrivent Marianne et Ulf KARLBERT.



ICI ET LÀ

Le Trophée pour la Biodiversité de la Région Occitanie a été décerné au groupement forestier de la Barbazanié. JDI (CL)



La « Noix de Brassac », un produit unique !

FONTRIEU

Marianne et Ulf Karlberg sont des Suédois qui ont acheté il y a 17 ans une propriété forestière de 55 hectares près de Brassac. Le 21 octobre ils ont reçu le « Région Occitanie Trophée Biodiversité » des mains d'Agnès Langevine, vice-présidente transition écologique. « Nous avons choisi de vivre ici pour la nature et pour les hommes. Le trophée est un grand honneur. Il faut créer de l'activité pour les jeunes et faire vivre la campagne.

Nous avons planté 6 000 arbres adaptés pour le climat futur. Ce qui a généré de travail localement pour les bûcherons, pour les scieries de Brassac. » Ils produisent également du bois de chauffage pour le marché local. « De nos 1100 noyers qui sont là depuis longtemps, nous récoltons les noix à la main et avons créé un marché local dans le Tarn pour des noix bio 100 % naturelles. » La « Noix de Brassac » est vendue en vrac, en magasin,

« un produit unique ! Nous avons également restauré certains bâtiments anciens, pour pouvoir créer des maisons pour l'avenir ». Le dynamisme créé par le couple est renforcé par des séminaires sur leur approche, destinés aux étudiants forestiers et aux spécialistes de la biodiversité, qui encouragent leur vision de l'aménagement forestier. L'objectif est de « préserver la forêt de manière durable et rentable ». ■

CHANTAL LAGASSE

Ça s'est passé dans la commune

Poursuite des séances de cinéma

Bilan de la programmation de l'année 2022 :

Le 8 janvier, le film « Si on chantait » de Fabrice Maruca

Le 5 février, le film « Rose » de Aurélie Saada.

Le 26 février, le film d'animation « Tous en scène 2 » de Garth Jennings.

Le 12 mars, le documentaire « La panthère des neiges » de Sylvain Tesson et Vincent Munier.

Le 16 avril, le film « Zai Zai Zai Zai » de François Desagnat.

Le 14 mai, un documentaire familial « Le Chêne » de Michel Seydoux et Laurent Charbonnier.

Le 4 juin, en partenariat avec la programmation culturelle du Musée du Protestantisme, le film d'animation « Où est Anne Frank » de Ari Folman.

Après l'interruption estivale...

Le 8 octobre, le film « Les vieux fourneaux 2 : Bons pour l'asile » de Christophe Duthuron.

Le 22 octobre, pour le jeune public, le film « Krypto et les super-animaux » de Jared Stern et Sam Levine.

Le 12 novembre, le film « Une belle course » de Christian Carion.

Le 26 novembre, le film jeune public « La petite bande » de Pierre Salvadori.

Le 17 décembre, une comédie « Les folies fermières » de Jean-Pierre Améris.



Le programme

11 séances prévues jusqu'en juin 2023 : le 7 janvier, « Maison de retraite » de Thomas Gilou et le 21 janvier, le film d'animation « Enzo le croco », les 4 et 25 février, les 11 et 25 mars, les 8 et 22 avril, les 13 et 27 mai et le 17 juin.

Prenez régulièrement connaissance des titres des films programmés en consultant le site de la commune, à la rubrique « Agenda » ou par voie d'affichage.

Ça s'est passé dans la commune

Journée Patrimoine & Littérature

La 2^{ème} assemblée « Patrimoine & Littérature » du dimanche 4 septembre 2022 a réuni un nombre considérable de convives par une magnifique journée champêtre et ensoleillée à l'ombre des immenses tilleuls plus que centenaire du lieu-dit SECUN.

Deux menus ont régalé le corps et l'esprit de tous les participants.

Au menu de l'Esprit :

- ◆ Guy BIAU, passionné de fours à pain, nous a promenés lors d'une balade imaginaire auprès de chacun des fours du village de Secun jusqu'à nous faire découvrir les principes de la pyrolyse, prétexte pour un détour jusqu'aux origines du monde, au centre de la terre pour en faire surgir carbone, diamant... et estagnol !
- ◆ Anne WADDINGTON, auteure hétéroclite, nous a fait revivre les aventures des voyageurs d'antan à bord du Petit Train à flanc de montagne qui a contribué au désenclavement des Monts de Lacane à l'occasion des 60 ans de la fermeture de la ligne (Référence Livre : « **Nouvelles sur le Petit Train** » - Anne Waddington)
- ◆ Dominique HAUC, passionné en cartographie, a réouvert pour nous les « chemins oubliés » en nous invitant à partager un temps les chemins locaux antiques de nos montagnes qui ont permis les activités économiques de nos anciens
- ◆ Marcèla GENY, auteur occitane, nous a enivrés d'un parfum floral, par une lecture à 2 voix, de récits poétiques en français et en occitan dans un éloge à la nature des Hautes Terres d'Oc (Référence Livre : « **Chemins de Paratge - Allégorie aux Hautes Terres d'Oc** » - Marcèla GENY)
- ◆ L'assemblée a eu la chance de bénéficier des explications et conseils concernant la confection du pain, avec des variétés anciennes pour obtenir un VRAI bon pain comme AVANT, par les paysans boulangers Corinne et Zacharie THOMEE
- ◆ L'auteure conteuse Corinne BLAYAC nous a ravis, faisant corps avec son accordéon, en nous faisant vibrer avec le conte sur la VERITE, l'un des contes qui a servi à l'écriture de son livre « Le corps en fleurs » (Référence Livre : « **Le corps en fleurs** » - Corinne BLAYAC)



Au menu du Corps :

Pour cette 2^{ème} journée, 2 fours à pain en pierres ont turbiné pour nous délivrer à cœur chaud pizzas « maison » et volailles sauvages cuites à l'étouffée pendant 8 heures... un véritable Banquet d'Astérix « Tarnais ». Une réussite... soutenue par de nouveaux participants bénévoles qui ont mis la main à la pâte !

Merci à TOUS !

Ça s'est passé dans la commune

Chantier Loisirs

Du 18 au 22 juillet 2022, huit jeunes de la communauté des communes sont venus restaurer le patrimoine de notre commune.

Cette année, ils ont nettoyé les abords de la croix dite



« du curé » entre Combespinas et le croisement de Bessouze et de Jaladieu.



La croix du curé

Ensuite un gros travail a été entrepris pour débroussailler le pourtour des grilles qui entourent un socle en pierre sur lequel s'élève la statue de la Vierge Marie au lieu-dit « la Bouissounade ». Puis, les jeunes ont lavé le socle et les marches en pierre pour enlever les traces de mousse et autres végétaux. Ils ont soigneusement décapé les grilles à la main avec brosses métalliques et papier verre. Puis elles ont été repeintes en vert. Quel travail minutieux !



La croix de Jaladieu

Pour terminer, ils ont posé au sol un tissu géotextile et l'ont recouvert de gravier.

La municipalité remercie ceux qui ont encadré et aidé les jeunes : Sophie, de la communauté de communes (Landou 2.0), Joël GALIBERT, Marie OULES et Sylvain ANTOLIN.

Et un grand merci surtout aux huit adolescents : Martin ALVERNHE, Gaspard BOYER, Sacha DAJEAN, Hugo DEPLANQUE, Evan GAILLAC Clément GUEZ, Dorian JOULIE et Boris LABRY et pour leur implication et le travail accompli.

Merci également à Nathan responsable de la pisciculture de Jaladieu qui a accepté que les jeunes pique-niquent autour d'un bassin d'élevage.



Jeunes et encadrants devant la statue de la Bouissounade

Suite à ce chantier, les 31 ados, répartis sur différents chantiers sur le territoire de la communauté de communes, sont partis en Lozère du 25 au 29 juillet.

Ils étaient logés au cœur du village de Meyrueis. Ils ont passé une semaine très sportive : canyoning et via ferrata le lundi, VTT dans les montagnes le mardi, descente du mont Aigoual en trottinette tout-terrain le mercredi, le tout accompagné de sorties à la piscine, jeux de ballons et jeux collectifs. Pour fêter ces vacances, les ados ont fait une « boom » le mercredi soir. Ils ont fini leur séjour par la visite guidée des grottes de Dargilan et sont rentrés le vendredi soir.

Ça s'est passé dans la commune

Ça y est, notre 6^{ème} récup verres est terminé !



Le 2 juin, un groupe de résidents du foyer Nancy Bez a décapé le container à l'aide d'un chalumeau et de raclettes. Ensuite, il a été entièrement repeint en bleu ciel.

Le 30 juin, nous avons noté le nom de la commune sur les quatre côtés.

Les thèmes des illustrations sont différents sur les quatre faces.

Sur la première face, nous avons représenté l'ancien chemin de croix qui existait autrefois à Jaladieu en nous appuyant sur une vieille photo.

Sur la deuxième face est peint le calvaire, avec la Vierge, installé à la Bouissouade.

Sur la troisième face, figure la pisciculture de Jaladieu avec deux pêcheurs.

Sur la quatrième face, nous avons voulu penser au monde agricole d'autrefois, en l'illustrant d'une charrette et des paysans qui rentrent le fourrage, entourés de leur famille.



Comme chaque fois le logo de la mairie de Fontrieu y figure avec ses trois gouttes d'eau représentant les trois communes historiques.

Le 8 novembre 2022, avec un peu de nostalgie, nous avons vu partir le récup verres pour être installé au cœur du village de Jaladieu.

Nous vous invitons à aller le découvrir et le contempler.



Ça s'est passé dans la commune

Transition énergétique : borne de recharge électrique

Pour accompagner l'essor du véhicule électrique dans notre département, Territoire d'Énergie Tarn organise un service public de la mobilité électrique en réalisant un réseau départemental de bornes de recharges pour véhicules électriques.

L'une d'elles a été implantée sur notre commune à proximité du parking du Musée du Protestantisme à Ferrières.



Départ à la retraite de Pierre Benoît

Pierre, voilà que l'heure de ta retraite a sonné après de longues années de travail au sein de notre collectivité de Castelnau de Brassac et, depuis 2016, de celle de Fontrieu.

Il est vrai que nous nous connaissons depuis longtemps, et pour moi cela a été un honneur de travailler avec toi. Homme de confiance et de terrain, rendant un travail toujours parfait, tu me donnais souvent des idées, me faisant part de recommandations pour la réalisation de certains chantiers.

Tu as été toujours disponible quand je t'appelais, le jour comme la nuit, le week-end en cas de coup dur, comme des fuites d'eau, des arbres tombés barrant une route, l'enneigement, et bien d'autres choses.

Ces dernières années, spécialiste du tractopelle, tu as entretenu avec rigueur nos 100 km de chemins que tu connaissais tous, parfaitement.

Comme tu le sais, il y a parfois des conflits entre



la municipalité et certains riverains. Une chose que j'ai fortement appréciée en toi, c'est que tu as toujours essayé d'apaiser, de trouver des solutions pour éteindre le feu, au lieu de l'alimenter, tout en te faisant respecter de ces personnes « énervées ». Je t'en remercie fortement. Mon cher Pierre, je tiens, avec l'ensemble des membres du conseil municipal de notre charmante commune, à te souhaiter une excellente retraite, et de bons moments au côté de ton épouse, Chantal.

(Hommage de Didier Gavalda, maire de Fontrieu)

Ça s'est passé dans la commune

Hommage à Jean Paul Gleyzes, ancien maire

Monsieur Jean Paul GLEYSES était né le 2 février 1927 à Campans dans une ferme à « Lesparot », à coté de Castres.

Il s'engage à 17 ans pendant la seconde guerre mondiale pour rejoindre les forces alliées à Royan. A la libération, il exerce plusieurs métiers puis il passe le concours de la gendarmerie qu'il intègre en 1952. Pas moins de dix sept déménagements ont accompagné sa vie professionnelle de gendarme au fil de ses différentes promotions avec son épouse Huguette et leurs deux filles. Il finira sa carrière au grade d'officier.

Toujours très attaché à son Tarn natal et amoureux de la pêche, il tombe sous le charme du petit village de Sablayrolles.

Élu maire en 1983, il gèrera la commune de Castelnau-de-Brassac pendant 19 ans.

Toujours à l'écoute de la population, toujours disponible pour tous, présent notamment lors des obsèques de ses concitoyens.

Avec sa 4 L bleue et son chien Kiki, il sillonne les routes de la commune afin de vérifier les travaux de ses employés. Il en profite aussi pour rendre visite à ses administrés autour d'un bon café.

Son passage parmi la population restera marqué par l'appellation de la salle polyvalente, jadis ancien temple de Sablayrolles, « Salle Jean Paul GLEYZES ».

Il s'investira dans des événements comme la cérémonie du centenaire, à la Borie Blanche, de l'accident d'avion où périrent quatre membres d'équipage.

Après les élections 2001, où Monsieur Christian ROUQUETTE fut élu maire, et lui succéda, il terminera sa retraite à Castres.

Mais il aimait revenir dans sa commune pour fêter des événements comme l'inauguration de la nouvelle école en 2019.

Le départ de sa femme Huguette en septembre 2021 fut la seule épreuve qu'il n'a pas su... ou... voulu surmonter. « Elle me manque tant..., elle me manque trop » répétait-il, sans arrêt. « Je suis bien avec vous, mais elle n'est plus là ! » avait-il dit à sa famille.

Il l'a rejointe, doucement, le 28 avril 2022.

Nous remercions chaleureusement sa fille, Dominique TORRES, de nous avoir permis de reprendre l'hommage qu'elle avait prononcé lors des obsèques de son père.



Lengua nostra

Recette des Curvelets

La confection des *curvelets* (sortes de gaufres roulées), qui se faisait surtout l'hiver, nécessitait un moule spécial que l'on se prêtait souvent entre voisins.

Ingrédients pour une vingtaine de *curvelets* :

- 3 œufs
- 250 g de farine
- 250 g de sucre
- 30 g de beurre fondu
- ¼ de litre de lait
- 5 cl d'huile
- ¼ de verre de rhum
- Les zestes d'un citron
- Une pincée de sel

Préparation : 15 min

Cuisson : 20 min

Préparation :

- 1) Mélanger les œufs, le sucre et le beurre fondu et tiède
- 2) Ajouter la farine, le lait, l'huile, le rhum, le sel et les zestes de citron et mélanger jusqu'à ce que la pâte soit épaisse
- 3) Faire reposer une heure au réfrigérateur
- 4) Étaler une petite louche de pâte dans un gaufrier, de façon à ce que la gaufre soit fine
- 5) Lorsque la pâte est cuite, sortir la gaufre et l'enrouler autour d'une baguette de bois, puis laisser refroidir
- 6) Répéter l'opération jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de pâte

« I meti siès uòus. Cal mesclar los jaunes ambe lo sucre, e apèi montar los blancs. E s'i met la farina. I se pòt metre un bocin de vin blanc, un bocin de flor d'orange. E totjorn un peçuc de sal. Cal una pasta espessa. Cal un culhièr a sopa de pasta per un curvelet. Cal plan far calfar l'emmòtle sul fuòc, e i cal metre un bocin de grais amb una ploma. E virat dessus e dejost e voilà. E tomba tot sol quand òm durbs l'emmòtle. E apèi òm los enrutla. »

« J'y mets six œufs. Il faut mélanger les jaunes avec le sucre et après monter les blancs en neige. Puis on y incorpore la farine. On peut y mettre un peu de vin blanc, un peu de fleur d'oranger. Et toujours une pincée de sel. Il faut obtenir une pâte épaisse. Il faut compter une cuillère à soupe de pâte pour faire un curvelet. Il faut bien faire chauffer le moule sur le feu et y mettre un peu de graisse avec une plume. Tourner d'un côté et de l'autre et voilà. Et ça tombe tout seul quand on ouvre le moule. Et après on les enroule. »

Extrait du calendrier perpétuel : « Se sabiatz mon país ... » ; Editions CORDEA/ La Talvera



Mémoires anciennes

Ecole de Castelnau de Brassac

C'est une photo de l'école primaire de Castelnau de Brassac prêtée par Yves SENEGATS.

Un certain nombre d'élèves ont été identifiés.

Mais il manque les noms de l'institutrice et de l'instituteur ainsi que ceux de certains élèves et l'année.

Si vous reconnaissez des personnes manquantes, merci de contacter et d'en informer la mairie.

Si vous possédez des photos anciennes de la commune, sur n'importe quel sujet (école ou autres), merci de nous les communiquer au travers de la mairie. Nous les ferons paraître dans la rubrique « Mémoires anciennes » dans les prochains journaux.



De gauche à droite :

- ♦ Devant, au premier rang : ?, Henriette ? (La Fédial), Reine Chazottes (Castelnau), André Béziat (Vié), Juliette Bages (Lacaussade), Yves Sénégats, Robert Maffre, Elisée Maraval (Ferral)
- ♦ Au deuxième rang : Fernande Icher, Odette Cabanes, ?, Aubin Béziat, Aline Bosc, Lucienne Alexis (Bourquet), ? (Peyrolles), ? (Vié)
- ♦ Au dernier rang : L'institutrice ?, ? Bernadin, Gabriel Icher, Jacqueline Corbière, ? (Peyrolles), Hervé Oulès (Castelnau), ?, Maurice ? (Vié) et l'instituteur ?

Informations générales

Repas des aînés de la commune

Le 12 mai 2019 a eu lieu notre dernier repas des aînés. Depuis, la pandémie COVID ne nous a pas permis de renouveler ce moment tant attendu et apprécié de chacun et chacune d'entre vous.

Nous devrions, si tout va bien, organiser notre repas le 21 mai 2023 à la salle de Lagrange.

Les personnes concernées seront les personnes ayant 60 ans, dans l'année 2023, et plus, dont la résidence principale est située sur la commune.

Nous espérons pouvoir également reprogrammer en 2023 la commémoration du 11 novembre, comme par le passé, et en 2024 les vœux du maire.



C'était en 2019 ...

Maison des assistantes maternelles

En décembre 2021, la municipalité a été sollicitée par des mamans et futures mamans à propos de la problématique de la garde de leurs enfants en bas âge, ainsi que par des assistantes maternelles en activité sur les communes voisines, incapables de répondre aux demandes des familles. Ce problème a été accentué par le départ à la retraite de plusieurs assistantes maternelles du secteur.

Les élus ont répondu à cette problématique en recherchant des assistantes maternelles ou futures assistantes maternelles afin de créer une maison des assistantes maternelles (MAM), qui verra le jour dans les locaux de la mairie actuelle.

Depuis l'an dernier, la commune a pu définir le projet. Le bâtiment sera scindé en plusieurs espaces avec, au niveau de la cour de l'ancienne école, des salles dédiées aux associations, au rez-de-chaussée sur environ 150 m² avec un espace extérieur de plain-pied, à créer, la maison des assistantes maternelles. A l'étage, une autre salle sera affectée aux associations et un appartement sera aménagé.

La commune a réalisé la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre sur ce projet dont le coût a été estimé à 650 000 euros HT. C'est le cabinet d'architecte de Monsieur Max FARAMOND, basé à Albi, qui suivra le dossier.

Il va intervenir rapidement pour réaliser le diagnostic du bâtiment afin que nous puissions établir la demande de subvention auprès de l'Etat, en février 2023. Le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Caisse d'Allocation Familiale et la Mutualité Sociale Agricole seront également sollicités pour obtenir des aides financières.

L'objectif est d'ouvrir la MAM en septembre 2024.

Les assistantes maternelles doivent faire connaître le projet auprès de la Protection Maternelle et Infantile.



Informations générales

ADMR

L'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) est structurée en associations. Comme dans toute association, les bénévoles y sont très actifs et en sont les interlocuteurs privilégiés.

L'ADMR de BRASSAC couvre les secteurs de Castelnau-de-Brassac et du Margnès

19 Route de Ferrières

81260 BRASSAC

Tél : 05.63.74.03.72

Courriel : brassac@admrtarn.fr

L'ADMR de VABRE couvre le secteur de Ferrières

2, rue de l'Horloge

81330 VABRE

Tél : 05.63.37.00.33

Courriel : vabre@admrtarn.fr



Elles interviennent sur notre commune depuis de nombreuses années. Elles se conforment aux critères et aux normes qui leur sont imposés par les lois pour remplir leurs missions.

Elles permettent aux personnes en perte d'autonomie de rester à leur domicile.

Ces missions leur sont confiées par le Conseil Départemental dans le plan d'aide APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou par les caisses de retraite.

Les missions des aides à domicile peuvent être : ménage, aide à la préparation des repas, accompagnement à la promenade, ...

Elles sont effectuées en fonction des demandes édictées par les partenaires financiers.

Les associations interviennent aussi auprès des familles par l'intermédiaire de la CAF ou de la MSA.

Elles proposent également, sur tout le territoire de Fontrieu, un Service de Soins à Domicile (SSIAD) basé à Saint-Agnan.

ADMR SSIAD MONTAGNE ET SIDOBRE

143, route de l'Agoût

81260 LE BEZ

Tél. 05.63.73.45.08

Courriel : ssibrassacadmr@wanadoo.fr

Les salariés de l'A.D.M.R. peuvent aussi intervenir chez des personnes sans prise en charge.

A ce jour, ce public obtient un crédit d'impôt égal à 50 % des dépenses supportées.

L'A.D.M.R. assure également le service de portage de repas à domicile. Les régimes alimentaires sont possibles puisque les menus sont élaborés par une diététicienne auprès du fournisseur. Le service de portage de Ferrières est assuré par la Poste.

Elles proposent également un service de téléassistance (Filien) qui permet aussi le maintien à domicile, sécurise la personne et tranquillise leurs enfants et proches.

L'A.D.M.R. de Vabre gère deux micro-crèches, une à Vabre, l'autre à Saint-Pierre-de-Trivisy, ainsi qu'un accueil de loisirs pour les enfants scolarisés qui peuvent venir réaliser des activités pendant les vacances scolaires.

Une activité économique sur le territoire avec des emplois et le maintien de la population, dans la commune.

Informations générales

La Rotonde à Ouillats

Au XVII^{ème} siècle, l'Institut des Sœurs de Saint-Joseph fondé au Puy-en-Velay, renaît et connaît un développement tel que des groupes de religieuses essaient de tous côtés.

Quatorze religieuses sont choisies pour créer une fondation dans la Ville Éternelle où le cardinal, Monseigneur Joseph FESCH, voudrait les établir. Des circonstances empêcheront la réalisation de ce projet.

L'évêque, Monseigneur Gaston DE PINS, administrateur du diocèse de Lyon et originaire de Monsegou-sur-Agoût, les oriente vers le Tarn.

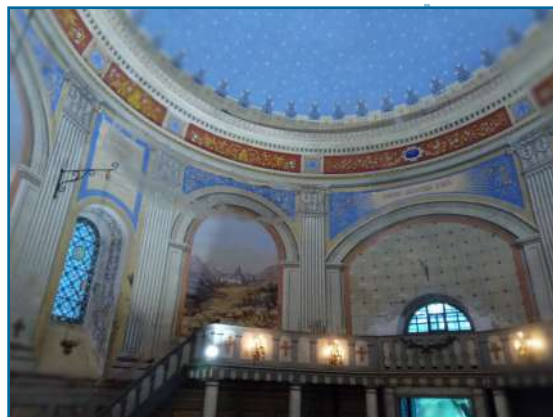
Neuf d'entre elles s'installeront à Saint-Pons dans l'Hérault, les cinq autres à Ouillats, le 14 août 1824, où elles fonderont une congrégation.

Ces religieuses et leur aumônier, l'abbé CHAMAYOU, veulent rendre hommage à la Vierge Marie. Elles vont construire un sanctuaire, appelé La Rotonde, le nom venant de la forme circulaire de sa construction.

Les travaux débuteront en 1834. En 1878, la Rotonde est agrandie. A l'arrière du bâtiment, une nouvelle petite Rotonde est construite, dédiée à la sacristie. En 1884, la statue de ce sanctuaire est placée dans une niche de la Rotonde lors d'une grande fête à Ouillats. En 1947 la congrégation est affiliée à Saint-Joseph de Lyon.

En 1994, la communauté cède la chapelle à l'association diocésaine d'Albi. Le cimetière qui abritait les stèles historiées et armoriées des religieuses est supprimé.

Ce monument, propriété de l'archevêché d'Albi, inscrit à l'inventaire des bâtiments de France depuis 2001, va être transféré prochainement à la commune de Fontrieu afin de continuer ses travaux de réhabilitation.



Obligations légales de débroussaillage

Depuis des années, des incendies détruisent pour partie nos forêts, causant d'importants dégâts matériels et menaçant dans certains cas les vies humaines.

Le débroussaillage, s'il est correctement réalisé, diminue l'intensité et la propagation du feu. Il facilite la lutte, protège la forêt des départs de feu accidentels provenant des zones habitées et constitue un moyen efficace de protection des biens et des personnes.

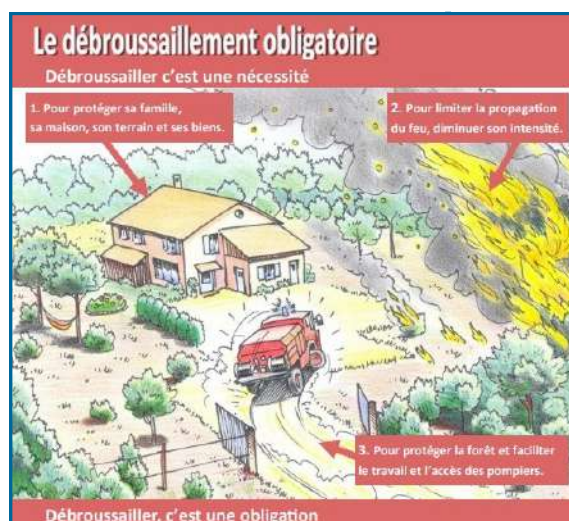
Débroussailler, c'est se protéger du feu !

Dans le Tarn, le débroussaillage est une obligation pour tout propriétaire de constructions et de terrains situés en lotissement, zone d'aménagement concertée, camping ou zone urbaine au regard du document d'urbanisme en vigueur sur la commune, localisés à moins de 200 m d'un espace boisé dans les zones d'applications du débroussaillage réglementaire.

Vous devez donc effectuer des travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé.

Renseignez-vous vite sur vos obligations sur le site de la préfecture :

<https://www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillage-une-obligation-legale-a7477.html>



Informations générales

Recensement de la population

En 2023, notre commune va être recensée du 19 janvier au 18 février.

Notre commune comptant moins de 10 000 habitants, les opérations de recensement ont lieu tous les 5 ans.

Le recensement est obligatoire et gratuit, mais déclaratif, c'est-à-dire que les données saisies sont confidentielles et à destination de l'INSEE uniquement. L'Institut National de la Statistique et des l'Etudes Economiques a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Suite aux différents recensements, voici le type d'études que l'INSEE a pu dresser :

- * Part des femmes en âge de procréer résidant à plus de 45 minutes d'une maternité entre 2000 et 2017.

- * Mobilité scolaire des individus.

Les chiffres du recensement permettent de connaître les besoins de la population actuelle en termes de transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes, puisque le nombre d'habitants établis

à l'issue du recensement détermine la plus grande source de recettes des communes versée par l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement après, viennent les taxes locales.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Insee
en partenariat
avec votre commune



**Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement.
Vous pouvez dès à présent répondre sur internet.**

Codes personnels à usage unique

Code d'accès : **QTJSEX98**

Mot de passe : **HMybea83**

Identifiants de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

IRIS, lot ou district

Rang A Rang L

Pour les départements d'outre-mer

ASPECT DU BÂTI

☐ Habitation de fortune
 ☐ Case traditionnelle
 ☐ Maison ou immeuble en bois
 ☐ Maison ou immeuble en dur

Notice d'information

- 1 Pour répondre en ligne, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr
- 2 Une fois sur le site du recensement, cliquez sur « ICI JE RÉPONDS AU QUESTIONNAIRE ».
- 3 Saisissez ensuite votre **code d'accès** et votre **mot de passe**, figurant à gauche de ce document.
Attention, veillez à bien respecter les majuscules et minuscules, sans espace entre elles.
- 4 Puis saisissez les **identifiants de votre logement** renseignés par l'agent recenseur, figurant à gauche de ce document.
- 5 Laissez-vous guider pour remplir le questionnaire.
- 6 Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur « Envoyer les questionnaires ».

Réponse souhaitée avant le 24/01/23

Après cette date, vous serez relancé(e) par l'agent recenseur de votre commune.

Vous ne pouvez pas répondre par internet ?
Des questionnaires papier peuvent vous être remis par l'agent recenseur de votre commune.

31000
COMMUNE



3A00038583

Informations générales

Recensement de la population (suite)

Pour recenser les logements, la commune a fait appel à 3 agents recenseurs : Mesdames Sylvie LEPAIN et Catherine HADZI-GREGOIRE et Monsieur Jacques ARNAUD.



plus, par Internet, les questions vous sont proposées en fonction des réponses données, c'est plus intuitif et plus court.

Ils passeront dans un premier temps et vous laisseront dans la boîte aux lettres la possibilité de vous recenser sur Internet, grâce à une notice d'information comportant des codes de connexion. Le recensement par Internet est le plus sûr, vos données sont protégées, l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. De

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas répondre par internet, votre agent, vous donnera les fiches à remplir pour effectuer cette opération de recensement.

La mairie mettra, dans ses locaux, un ordinateur à votre disposition, pour ceux qui le souhaiteraient et en auraient besoin.

Le coût du journal

Depuis 2017, la commune a recours au service d'un imprimeur local pour l'édition des journaux municipaux. De ce fait, le papier et l'impression sont de meilleure qualité permettant une prise en main et une lecture facilitées pour les habitants destinataires du journal. Par ailleurs, l'imprimante de la mairie est moins sollicitée.

Lors de son renouvellement, nous avons pu prendre en location une machine moins sophistiquée et donc moins coûteuse.

La distribution du journal n'est plus assurée par les conseillers municipaux mais par La Poste qui ne peut les adresser qu'aux résidences principales de la commune. Pour les résidences secondaires, un stock de journaux est présent et disponible en mairie.

Année	Publication	Nombre pages	Nombre exemplaires	Coût impression	Coût distribution
2020	n°8	28	600	840 €	147,91 €
2020	n°9	32	600	680 €	147,91 €
2021	n°10	36	500	750 €	147,82 €
2022	n°11	32	580	912 €	150,20 €

Informations extra-communales

OPAH des Hautes Terres D'Oc

Portée par les Communautés de Communes des Monts de Lacaune Montagne du Haut Languedoc et Sidobre Vals et Plateaux, une nouvelle **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** a été lancée le 16 mai dernier pour 3 ans. Cette action est animée par le Pôle d'équilibre territorial et rural des Hautes Terres d'Oc.

L'OPAH des Hautes Terres d'Oc a pour but d'accompagner au niveau technique et financier les propriétaires occupants ou bailleurs dans leur projet de travaux d'amélioration de leur logement, en mobilisant des aides financières de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ?

Vous avez un projet de rénovation, d'isolation ou d'adaptation de votre logement ?

Des aides financières peuvent vous être octroyées, sous certaines conditions.

L'équipe d'animation de l'OPAH des Hautes Terres d'Oc vous aidera dans toutes vos démarches.



Contacts :

♦ Alexandra Rouanet :

Mel : opah@hautesterresdoc.fr

Tél : 05 63 74 29 30

♦ Agathe Maffre :

Mel : habitat@hautesterresdoc.fr

Tél. : 05 63 74 29 29

Nouveau tri des emballages

Au 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers se trient !

Aussi, en ce début d'année, une **nouvelle campagne de communication** est en cours de déploiement sous forme d'affiches, dans la presse, en radio et sur les réseaux sociaux. L'objectif est de lancer le geste de **tri nouvelle génération** plus simple pour toujours plus de recyclage.

Nous vous rappelons que **le dernier Triscopie**, distribué récemment, comporte un dossier sur ce sujet, informations que vous pouvez retrouver sur le site de TRIFYL (<https://www.trifyl.fr>)

Des exemplaires d'affiches sont diffusés par voie postale dans les intercommunalités et les

mairies du territoire, en plus du dispositif sur les réseaux d'affichage.

Pour toute demande, vous pouvez contacter TRIFYL par mail : communication@trifyl.fr

ou par téléphone : 05 63 81 23 52



Informations extra-communales

Tri nouvelle génération au 1^{er} janvier 2023

100% DES EMBALLAGES* ET DES PAPIERS SE TRIENT !

DANS LE BAC OU LE CONTENEUR JAUNE :

LES FLACONS, BOUTEILLES ET BIDONS EN PLASTIQUE



LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES



LES PAPIERS



LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



+ LES NOUVEAUX...

TOUTES LES BOÎTES ET BARQUETTES



TOUTS LES POTS ET TUBES



TOUTS LES SACS, SACHETS ET FILMS



TOUTS LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



À trier en **vrac** et **bien vidés** !



AVEC LEUR BOUCHON, COUVERCLE OU OPERCULE !

Une question sur le tri ? triercestdonner.fr

*Un emballage est un objet qui sert à protéger les produits (alimentaires ou autres).

Informations extra-communales

Landou 2.0, espace de vie sociale

La camio'net de la communauté des communes « Sidobre Vals et Plateaux » propose, gratuitement, aux habitants du territoire divers services : aides aux démarches administratives, accès illimité et gratuit à Internet, formation au numérique, ateliers créatifs, accompagnement à la parentalité, ateliers intergénérationnels, ateliers mémoire de territoires.

Sur Fontrieu, nous l'accueillerons tous les 1^{ers} lundis du mois et à titre occasionnel, les 3^{èmes} jeudis du mois.

Venez rencontrer Aurélie et Quentin, vous ne serez pas déçu(e)s !



Place à votre perspicacité



Horizontale

12-Rotonde
10-Cœur
9-Riverains
8-Patrimoine
7-Cantanhua
5-Commerce
4-Comités
3-Disparition

Vertical

11-Parage
6-Recensement
4-Cocottes
2-Arboretum
1-Recueillement

Horizontalement

3 : Conseils données par « Un país, une abeille » pour éviter celle-ci, 4 : Les fêtes ont fait leur retour grâce à eux, 6: Nouveau à Biot tenu par Lydia, 8 : Nouvelle association au nom d'ici, 9 : Restauré par les jeunes du chantier Loisirs, 10 : Sont remerciés pour leur compréhension lors des travaux d'assainissement de Sablayrolles, 11 : Il est ovale pour les Montagnols, 13 : Bâtiment classé, bientôt communal, 14 : Ses machines seront présentées au musée

Verticalement

1 : Moment observé lors de la commémoration de l'armistice, 2 : Va voir le jour dans la forêt de Montagnol, 4 : Chez Hélène, elles produisent de bons œufs, 7 : Catherine, Sylvie et Jacques en seront acteurs en 2023, 12 : En plus de l'élevage, nouvelle activité de Claire-Lise

Carnet des familles

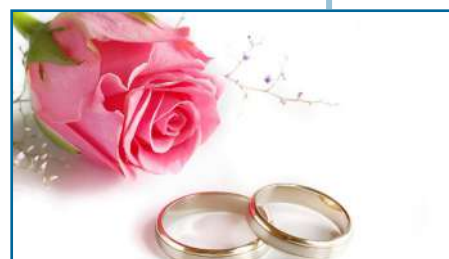
Bienvenu(e)s

- ♦ Lison CUVILLIER, née le 17 janvier 2022, fille de Laurent CUVILLIER et de Camille CALMETTES, domiciliés aux Planquettes
- ♦ Clarisse SALAS, née le 4 mars 2022, fille de Benoît SALAS et de Anaïs SOULE, domiciliés à Castelnau-de-Brassac
- ♦ Théo GALINIER, né le 7 mars 2022, fils de Christophe GALINIER et de Julie CAMP, domiciliés à Soulègre
- ♦ Romane CARAYON, née le 30 mai 2022, fille de Yoan CARAYON et de Pauline AMEN, domiciliés à Biot



Ils se sont mariés

- ♦ Gaël CALVET et Lola BARTHES, de Cazalits, le 23 juin 2022
- ♦ Philippe MAFFRE et Elisabeth CAVROIS, de Lassouts, le 15 juillet 2022
- ♦ Alexander GONZALEZ ALFARO et Béatrix BEZIAT, de Ferrières, le 30 juillet 2022



Ils se sont pacsés

- ♦ Lucas ROQUESSALANE et Jessica ROQUES, le 29 mars 2022, domiciliés à Rieumalet
- ♦ Georges CABANAC et Virginie BONHOURE, le 19 août 2022, domiciliés à Peyrolles

Ils et elles nous ont quittés

- ♦ Ginette CALVAYRAC, de Castelnau, le 6 février 2022 à 87 ans
- ♦ Odille PERIL, de Castelnau, le 12 février 2022 à 83 ans
- ♦ Gilberte MARAVAL, de Baffignac, le 1^{er} mars 2022 à 93 ans
- ♦ Lucette ALIES, de Cambous, le 12 avril 2022 à 87 ans
- ♦ Denise BENOIT, de Valès Bas, le 18 mai 2022 à 81 ans
- ♦ Josette ESCANDE, de Cugnasse, le 23 juin 2022 à 93 ans
- ♦ Roger CAROL, de Valès-Haut, le 7 juillet 2022 à 69 ans
- ♦ Bernard BAÏSSE, de Cugnasse, le 11 juillet 2022 à 82ans
- ♦ Gisèle ROUSSILLON BRIEN, de Entrevergnès, le 21 juillet 2022 à 95 ans
- ♦ Anna ALBERT, de Gout, le 22 août 2022 à 91 ans
- ♦ Marc-Paul PLANCHEZ, du Bonpas, le 26 août 2022 à 66 ans
- ♦ Janine THIBOUST, de Oulès, le 31 août 2022 à 87 ans
- ♦ Yvonne VIGUIER, de L'Arcayrié, le 28 octobre 2022 à 92 ans
- ♦ Gilbert CALVET, de Fontbonne-Bas, le 8 décembre 2022 à 90 ans
- ♦ Ilda DOS SANTOS de La Ramade, le 13 décembre à 82 ans



La commission Communication remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette édition du journal

Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac